

## 1.5. Petit historique de l'IASB/IAS



Par Peter Walton, professeur de comptabilité, co-éditeur de la *Chaire Financial Reporting ESSEC-KPMG*, rédacteur de *Accounting in Europe et World Accounting Report*

En mars 2007, on a entendu un ancien Directeur des Affaires Comptables de la SEC dire que la disparition du normalisateur américain serait bientôt possible, grâce à l'utilisation des normes comptables de l'IASB ! Que de chemin parcouru par le normalisateur international depuis sa création, plus ou moins par hasard, il y a 35 ans... Nous retraçons ici les principales étapes de ce parcours.

1972 : Douglas Morpeth, Président de l'ICAEW, téléphone à Henry Benson dans sa chambre d'hôtel, lors du congrès mondial des experts-comptables à Sydney. Il lui explique qu'il vient d'avoir l'idée percutante de l'utilité d'un normalisateur international. Une réunion est organisée sur le champ avec leurs homologues américains et canadiens. Un certain scepticisme est manifesté par les Américains (il n'est alors pas question de suivre des normes étrangères aux Etats-Unis), mais Morpeth et Benson provoquent une réunion à Londres avec un groupe élargi, pour discuter de la constitution de ce nouveau normalisateur.

1973 : Première réunion de l'IASB, fondé par la profession comptable de neuf pays (y compris la France). Henry Benson est nommé Président. Les Américains proposent que le bureau soit à New York, mais l'ICAEW impose que le bureau soit à Londres, en proposant de payer le loyer.

1974 : Publication de l'IAS 1 - La publicité des méthodes comptables (Disclosure of accounting policies). Tout le monde en est très content, mais personne n'adopte cette norme.

1977 : Le Board est complété et comprend maintenant onze membres. L'IFAC est créée au Congrès Mondial de Comptabilité pour chapeauter la profession au niveau international.

1979/80 : L'IASB réussit à persuader des concurrents potentiels de renoncer à la possibilité d'émettre des normes comptables internationales : d'abord le groupe de travail sur les normes comptables de l'OCDE, puis en 1980 le groupe de travail de l'ONU sur la normalisation comptable. Les institutions intergouvernementales acceptent le principe de ne pas émettre leurs propres normes comptables - l'IASB n'a plus de concurrents internationaux.

1982 : Tentative de prise de contrôle de l'IASB par l'IFAC : la nouvelle organisation internationale professionnelle propose que l'IASB devienne un comité à l'intérieur de l'IFAC. Les responsables de l'IASB résistent. Finalement des «engagements mutuels» sont signés. L'IASB reste indépendant, mais l'IFAC aura le droit de nommer les membres du Board. Toutes les organisations professionnelles membres de l'IFAC deviennent d'office, membres de l'IASB. Le Board se compose alors de 13 membres, plus quatre autres organisations intéressées.

1985 : L'IASB discute avec la SEC la possibilité de créer un modèle de prospectus boursier international. Personne ne l'a remarqué à l'époque, mais l'IASB a alors pris la première impulsion qui allait transformer son existence. L'organisation, dont les normes étaient utilisées comme modèles dans quelques pays et qui étaient considérées comme une «usine à gaz» par d'autres, a mis le pied sur une route qui allait la conduire à devenir une organisation professionnelle qui préparerait des normes pour l'Union européenne, des normes qui seraient ensuite suivies par les sociétés cotées de nombreux pays du monde.

1987 : L'IOICV devient membre du Groupe Consultatif. L'IASB lance le projet de comparabilité avec l'idée d'améliorer les normes, pour qu'elles puissent être utilisées par l'IOICV pour son modèle de prospectus boursier international.

1988 : E33 Comparabilité des états financiers : ce document est la base d'un processus qui concrétise le programme d'amélioration des normes et de réduction du nombre d'options possibles. Au même moment, le normalisateur crée un groupe de travail sur les instruments financiers - la première étape d'un long travail qui allait mener à la publication d'IAS 39 en 1999.

1989 : Publication du cadre conceptuel, une version modifiée du cadre américain, qui indique que l'objectif des IAS est d'élaborer des normes comptables telles que les états financiers préparés en les appliquant répondent aux besoins d'information des investisseurs (et non des entreprises).

1990 : La Commission européenne a depuis longtemps refusé de participer aux travaux de l'IASB. Elle a préféré travailler sur son propre programme d'harmonisation avec les directives, notamment la quatrième (1978) et la septième (1983). Georges Barthès de Ruyther (associé Arthur Andersen, et plus tard le premier expert-comptable à devenir Président du CNC) est Président de l'IASB et réussit finalement à convaincre la Commission de devenir observateur officiel. C'est la première indication montrant que la Commission allait abandonner ses propres initiatives en termes d'harmonisation des règles comptables au niveau européen.

1993/94 : Echec du premier projet de devenir le normalisateur des bourses internationales : l'IOICV homologue IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie, et fournit une liste de «normes fondamentales», mais refuse de nommer l'IASB comme normalisateur officiel. Grande déception : des représentants de l'IOICV ont participé aux travaux d'amélioration et ont pas signalé l'existence de problèmes.

1995 : Année tactique : Sir Bryan Carsberg est nommé Secrétaire Général de l'IASB ; le deuxième programme IOICV/IASB est lancé - l'IASB s'engage à compléter la liste de normes fondamentales pour 1999. La Commission européenne publie une nouvelle prise de position sur l'harmonisation. Elle renonce officiellement à l'idée d'une harmonisation purement régionale et recommande que les Etats membres s'orientent vers les normes de l'IASB pour les comptes consolidés. Le groupe de travail sur les instruments financiers publie IAS 32 - Instruments financiers : présentation et informations à fournir.

1997 : Création du SICs, Comité d'interprétation des IAS, afin de répondre aux critiques de la SEC, qui s'inquiétait de la possibilité d'applications divergentes des normes internationales.

1998 : Nouvelles normes adoptées : IAS 36 - Dépréciation d'actifs, IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et IAS 38 - Immobilisations incorporelles - celles-ci deviendront les normes de l'IASB les plus disputées (avant IAS 39). Plusieurs pays européens permettent aux sociétés cotées sur des bourses étrangères d'utiliser uniquement les IAS pour leurs comptes consolidés. Le groupe de travail sur la stratégie future, créé par l'IASB pour savoir comment faire face à un rôle de normalisateur des bourses internationales, propose l'abandon de la structure actuelle de l'IASB en faveur d'une structure calquée sur celle du FASB.

1999 : IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation est publiée ; le programme IOICV/IASB lancé en 1995 est concrétisé.

2000 : Une étape majeure est franchie : un accord nuance des normes internationales est voté par l'IOICV ; la nouvelle structure IASB Foundation/IASB est approuvée par les membres de l'IASB ; la Commission européenne annonce sa volonté d'adopter les normes internationales en Europe à partir de 2005.

2001 : La nouvelle structure démarre le 1er avril. Gilbert Gélard est le seul Français nommé au Board pour faire la liaison avec le CNC. La première réunion de l'IASB a lieu à Londres. Lancement du nouveau programme d'amélioration des normes IAS et décision de créer une norme pour les stock-options. L'IFRICs remplace le SIC. En Europe, des organisations non-

gouvernementales s'associent pour lancer l'EFRAG, cellule placée en première ligne dans le système d'homologation des normes IFRS par la Commission.

2002 : Le Règlement 2002/1908 du Conseil des ministres européens entérine l'utilisation des normes internationales pour les sociétés cotées et confirme la création du CRC européen, structure d'homologation des normes, et de l'EFRAG, structure de liaison avec l'IASB. Première réunion avec la plupart des normalisateurs nationaux à Hong Kong, signature de l'accord de Norwalk avec le FASB, qui formalise un programme de convergence.

2003 : Publication de l'IFRS 1 - Première application des normes d'information financière internationales. Jacques Chirac critique la norme IAS 39 et la structure de normalisation dans une lettre au Président de la Commission européenne.

2004 : L'IASB termine l'émission de nouvelles normes et de normes améliorées pour établir une plate-forme stable pour 2005. Accord de convergence avec le Japon. «Charcutage» de la norme IAS 39 par le Comité de la Réglementation Comptable de l'UE.

2005 : Adoption des normes IFRS en Europe, Australie et Afrique du Sud. La Commission européenne discute avec la SEC la feuille de route pour la reconnaissance des normes internationales comme équivalentes aux US GAAP pour les sociétés cotées aux Etats-Unis d'ici 2009.

2006 : «Memorandum of Understanding» avec le FASB sur le programme de convergence pour soutenir la feuille de route. Philippe Danjou quitte son poste de Directeur des Affaires Comptables de l'AMF pour devenir membre de l'IASB. La Chine annonce un nouveau programme de convergence avec les normes internationales.

1-Institute of Chartered Accountants in England and Wales  
2-International Accounting Standards Committee  
3-International Federation of Accountants  
4-Organisation Internationale des Commissions de Valeurs  
5-Standing International Accounting Committee  
6-International Financial Reporting Interpretations Committee  
7-European Financial Reporting Advisory Group  
8-Comité de la Réglementation Comptable